

## Contrat Fromage de Vaches 2024 - La ferme du Ponant

<b>PRODUCTEUR :</b> <b>LA FERME DU PONANT</b> Johann Bocquet 16 impasse de Borny 74410 La-Chapelle-saint-Maurice Tel 06 20 93 46 15 Email : johannbocquet@live.fr	<b>ADHÉRENT :</b> Numéro d'adhérent : Nom de l'adhérent : Numéros de téléphone : Email :
---	--

Les distributions sont toutes les 2 semaines du 24/01/2024 au 15/05/23 puis du 17/07/24 au 04/12/2024.  
 Les jours de distribution sont consultables à tout moment sur [www.novelamap.org](http://www.novelamap.org)

Type de panier	Prix / panier	Total / panier : Nbre de panier x distributions x prix / panier
1 - Petit panier standard * <sup>1</sup>	9€ / panier	..... x 20 x 9€ / année : .....€
2 - Grand panier standard * <sup>2</sup>	25€ / panier	..... x 20 x 25€ / année : .....€
3 - Panier Bleus * <sup>3</sup>	11€ / panier	..... x 20 x 11€ / année : .....€
4 - Panier Raclette * <sup>4</sup>	9€ / panier	..... x 5 x 9€ / année : .....€
		<b>TOTAL ANNÉE : ..... €</b>

\*<sup>1</sup> Petit panier standard : mix de 3 fromages : Tomme du Laudon, Crémeux du Laudon, et Bleu du laudon - doux.  
 ≈ 500 g - équivalent d'un gros quart de tomme.

\*<sup>2</sup> Grand panier standard : mix de 3 fromages : Tomme du Laudon, Crémeux du Laudon, et Bleu du laudon - doux.  
 ≈ 1500 g - équivalent d'une tomme.

\*<sup>3</sup> Panier Bleus : Mix de différents bleus ≈ 600 g.

\*<sup>4</sup> Panier Raclette (uniquement en hiver - voir calendrier) ≈ 500 g - équivalent d'une raclette pour 2 personnes.

Ce montant est réglé par 4 chèque(s) qui seront débités en janvier / avril / juillet / octobre.

- à l'ordre de LA FERME DU PONANT
- daté(s) du jour de la signature du présent contrat,
- remis à Clotilde RÉMUSAT (clotilde.remusat@gmail.com) référente de l'association auprès de ce producteur, avec le présent contrat.

<input type="checkbox"/> En cochant cette case, le producteur s'engage à respecter les engagements du producteur stipulés dans le règlement intérieur de l'association. <b>Date et signature du producteur :</b>	<input type="checkbox"/> En cochant cette case, l'adhérent s'engage à respecter les engagements du consommateur stipulés dans le règlement intérieur de l'association et certifie avoir lu les modalités du contrat. <b>Date et signature du consommateur :</b>
---	--

Ce contrat est réalisé en un seul exemplaire conservé par l'association. Le producteur et l'adhérent peuvent en demander un copie.